



Fédération des Services Publics

Mairie de TOULOUSE

Syndicat CGT
18 rue St Rémy
31000 TOULOUSE

Tél. : 05.61.52.53.96 – Fax : 05.34.31.52.44

Mail : secretariat@cgtmairiedetoulouse.fr



Proxima 2024, un projet de réorganisation massif des services publics municipaux... pour faire quoi ?

Depuis quelques semaines, les agents de la collectivité sont informés de l'existence du projet Proxima. Cette nouvelle organisation devrait impacter plusieurs milliers d'agents et vise à basculer d'une organisation centralisée des services à 5 administrations distinctes et territorialisées.

Le calendrier est resserré, avec une mise en place des plans d'actions en 2022, le lancement de la bourse à la mobilité au 1^{er} janvier 2023, une pré affectation des agents au 1^{er} juin de la même année pour un lancement au 1er janvier 2024.

Dans quel contexte le Maire met il en œuvre son projet?

Force est de constater que les politiques menées nationalement ces dernières années accélèrent le démantèlement des services publics. Nous connaissons tous par exemple la situation catastrophique de l'organisation du système de soins (hôpitaux, médecine de proximité) Il en est de même pour le droit à l'instruction, le gouvernement ne cache même pas qu'à la rentrée prochaine il manquera des enseignants... Ce sont l'ensemble des services publics qui sont aujourd'hui dans la ligne de tir du gouvernement.

Le gouvernement Macron a-t-il pris des mesures d'urgence pour pallier au manque de personnel dans les hôpitaux, les écoles, la recherche...? Non, ce qu'il a fait par contre, c'est une loi de transformation de la fonction publique (Loi Dussopt) qui permet de généraliser la précarité (contrat de projet, CDD de 3 ans), de transférer les fonctionnaires dans des entreprises privées (détachement d'office), de nous voler des jours de congés afin d'augmenter le temps de travail...

Rien n'est fait pour redonner les moyens AUX SERVICES PUBLICS de répondre AUX BESOINS de la population, tout est fait pour les en priver et faciliter la privatisation.

Localement la situation n'est pas différente, alors que la population se densifie, les moyens alloués au fonctionnement des services diminue. Des services sont à la rupture crèches, écoles, formalités administratives, collecte des ordures ménagères dans l'incapacité de mettre en œuvre un service normal... Les nombreux projets de réorganisation de services (SORH, SOFIN, SOAM, propreté, écoles, 1607 heures...) menés ces dernières années ont eu pour finalité d'en demander plus aux agents en les privant d'une partie de leurs droits acquis et avec une dégradation de la qualité du service rendu aux usagers.

Aussi, nous nous interrogeons sur l'objectif affiché par le maire de rapprocher le service public de l'utilisateur. Ne serait-il pas plus efficace de redonner les moyens matériels, humains aux différents services et de respecter la qualification de chacun(e)? De décider d'aménagements publics dans les nouveaux quartiers (crèches, bibliothèques, centres culturels...), qui en sont souvent dépourvus ?

Faudrait-il, pour réaliser ces objectifs, ne rien dire (ou si peu) quand le gouvernement décide de couper à coup de milliards les dotations de financement (DGF) des collectivités? Ne faudrait-il pas relancer et concentrer les dépenses sur ces objectifs? Ne faudrait-il pas en finir avec le dogme de la dette zéro et relancer l'emprunt avec, comme perspective redonner du service public aux usagers?

Oui, nous nous interrogeons sur la face cachée de Proxima. Cette nouvelle organisation ne vise t-elle pas à franchir une étape quantitative importante dans la réduction des effectifs, corollaire de la réduction des dépenses publiques ? Les décisions récentes contre le personnel : suppression de 10 jours de congés en janvier dernier, refus de prendre en compte la pénibilité au travail pour des dizaines de fonction différentes, fin du fini parti pour les éboueurs, suppression de 200 ATSEM à la rentrée prochaine, nous conduisent à être sceptiques sur les annonces du maire et de son staff Proxima.

Peut-on considérer que cinq territoires sous la direction de « Maires de territoires » avec chacun son administration, ses bâtiments spécifiques et son fonctionnement spécifique. La possibilité de décider que telle fonction (accueil, nettoyage, chauffeurs....) pourrait devenir polyvalente et serait à même de rendre le service public plus efficient ? Nous ne le pensons pas.

Nous nous interrogeons aussi sur les budgets propres à chaque territoire, seront-ils divisés en 5 parts égales, ou ira t-on vers des territoires mieux lotis que d'autres...? L'histoire ne le dit pas encore... Qui dans chaque territoire décidera de la part de budget alloué à chaque direction territorialisée ?

Pour la CGT les deux volets de Proxima, les agents et le devenir des services publics doivent faire l'objet de réponses et de clarté, la mobilité pour 3500 agents soulève beaucoup de questions :

- les missions des agents astreints à cette mobilité seront-elles modifiées?**
- le recrutement sur ces postes fera t-il l'objet de mise en concurrence?**
- la décision de pourvoir les futurs postes territorialisés se fondera t-elle sur les qualifications, les diplômes, les compétences ?**
- la mobilité tiendra t-elle compte des organisations actuelles des agents, domicile, trajet, horaires, organisation du travail...?**
- la polyvalence, pour les fonctions d'accueil dans les maisons de services publics par exemple deviendra t-elle la règle pour toutes les missions relevant de l'accueil? La polyvalence entraînera t'elle une diminution voire une perte des qualifications acquises à travers les formations initiales et continues ?**
- les fiches de postes seront-elles modifiées et communiquées aux agents avant la mise en place de la bourse aux postes ?**
- qu'advientra t-il des agents qui ne souhaitent pas être territorialisés ?**
- quel sera l'impact de la territorialisation sur les salaires (RIFSEEP) ?**
- les organigrammes (effectifs, qui fait quoi...) des 5 territoires seront-ils communiqués aux agents avant le lancement de la bourse aux postes ?**
- les agents en repositionnement devront-ils également postuler ?**
- les instances paritaires seront-elles territorialisées ?**
- la représentativité syndicale s'exercera t'elle comme aujourd'hui de manière centralisée ou bien sera t'elle également territorialisée ?**

Pour l'instant Proxima suscite beaucoup plus de questionnements que de réponses aux difficultés auxquelles nous nous confrontons quotidiennement.

La bourse aux postes devrait s'ouvrir dans 6 mois : il est urgent que l'administration et le staff Proxima informent les futurs 3500 agents territorialisés des conditions de cette territorialisation.